

Infection sexuellement transmissible	Mise en évidence
Chlamydia trachomatis	Hommes PCR sur prélèvement urinaire (1 ^{er} jet d'urine 1h après dernière miction)
	Femmes PCR sur frottis vaginal* ou auto prélèvement vaginal*
	Frottis anal* si rapports anaux
Gonocoque	PCR à partir d'un prélèvement local*
Trichomonas	Frottis vaginal ou urétral*
Hépatite B	Biologie : Ag HBs +Ac anti HBs + Ac anti HBc
Hépatite C	Biologie : Ac anti VHC
Syphilis	Biologie : VDRL + TPHA Dépistage ELISA (certains laboratoires)
VIH	Biologie dès la première consultation, à répéter 6 semaines après l'exposition supposée au VIH
Herpès	Frottis sec de vésicule
HPV	Frottis de col avec « cytobrush » en milieu liquide

* s'informer auprès de son laboratoire habituel afin d'utiliser le matériel adéquat